



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Réf: ES RASG/2 - 0576

le 13 août 2013

Objet: Deuxième Réunion du Groupe Régional de Sécurité de l'Aviation pour la Région Afrique-Océan Indien (AFI), (RASG/2), Dakar, Sénégal, 1-2 novembre 2013

Suite à donner : Répondre au plus tard le 1 octobre 2013

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe, pour suite à donner, la lettre circulaire aux États Réf: T 11/8.2 – 0582 en date du 8 août 2013, relative à l'objet ci-dessus, provenant du Director Regional du Bureau Afrique central et occidentale de l'OACI, Dakar, Sénégal.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Meshesha Belayneh
Directeur Régional de l'OACI
Bureau Afrique orientale et australe

Pièce jointe : Lettre Réf: T 11/8.2 – 0582



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Bureau Afrique Occidentale et Centrale / Western and Central African Office

Ref. T 11/8.2 - 0582

le 8 août 2013

Objet: Deuxième Réunion du Groupe Régional de Sécurité de l'Aviation pour la Région Afrique-Océan Indien (AFI), (RASG/2) Dakar, Sénégal 1 - 2 novembre 2013

Suite à Donner: Confirmation de participation avant le 01 octobre 2013

Cher(e) Monsieur/Madame

J'ai l'honneur de vous informer que la Deuxième Réunion du Groupe Régional de Sécurité Aérienne pour la région AFI (RASG/2) se tiendra au Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale (WACAF) à Dakar, au Sénégal, du 1^{er} au 2 novembre 2013, et votre Administration/ Organisation est invitée à cette réunion.

Vous vous rappelez que la première réunion du Groupe Régional de Sécurité Aérienne AFI s'est tenue à Kampala, en Ouganda les 26 et 27 Mars 2012, à l'issu de laquelle la structure du RASG-AFI a été adoptée et les équipes de sécurité d'appui (dirigé par des « Champions ») créés pour les projets prioritaires suivants: problèmes graves de sécurité (PGS), Principes de la supervision de la sécurité (FSO), enquête accidents (AI) et les problèmes émergents de sécurité (ESI). Il a également été convenu que le futur programme de travail du Groupe devrait tenir compte des objectifs cibles de sécurité qui devaient être identifiés, mis au point et soumis pour adoption par la Conférence ministérielle sur la sécurité aérienne tenue à Abuja en Juillet 2012.

En effet, en Mars 2013, une Réunion mondiale de coordination entre les groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et les Groupes régionaux de sécurité aérienne (RASG), s'est déroulée au siège de l'OACI à Montréal. Un résultat important de la réunion de Montréal, exhorte toutes les régions de l'OACI à établir des priorités et des objectifs cibles cohérents avec le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) et le Plan Mondial de sécurité aérienne (GASP), tout en tenant compte des besoins spécifiques de chaque région. Ces objectifs cibles de sécurité ont déjà été adoptés par la Conférence ministérielle qui s'est tenue à Abuja en Juillet 2012 et entérinés par les chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union africaine (UA) qui se sont réunis à Addis-Abeba en Janvier 2013.

La performance collective de sécurité de la région doit être améliorée, par conséquent, la réunion RASG/2 examinera et adoptera les termes de référence des organes subsidiaires compétents qui aideront à atteindre les objectifs cibles de sécurité définis pour la région. Le Groupe décidera également des paramètres et indicateurs nécessaires permettant d'évaluer les résultats et de les publier régulièrement.

.../...

En raison de la nécessité d'une coordination globale entre les RASG d'une part, et entre les RASG et les PIRG d'autre part, cette deuxième réunion du RASG sera précédée par la réunion APIRG/19 du 28 au 31 octobre 2013 au même endroit. Les résultats des réunions des deux groupes seront présentés, également à Dakar, à la cinquième réunion des directeurs généraux de l'aviation civile de la région AFI le 4 novembre 2013.

Les pièces jointes A1, A2 et B de la présente lettre comportent l'ordre du jour provisoire de la réunion RASG-AFI/2, les notes explicatives et le bulletin d'information du site avec une liste d'hôtels de Dakar. En faisant le choix de votre hôtel, il serait important de noter que le transport entre les hôtels et le lieu de la réunion sera possible uniquement pour les hôtels dans les quartiers suivants de Dakar: Yoff, Ngor et Almadies.

La réunion se déroulera en anglais et en français et la documentation dans les deux langues, sera disponible sur les sites Web de l'OACI; <http://www.icao.int/wacaf> et <http://www.icao.int/esaf>.

Ceux qui envisagent de présenter des communications devraient veiller à ce que ces documents parviennent au secrétariat au plus tard le 20 septembre 2013, et de préférence dans les deux langues. Les documents de travail reçus après le 20 septembre 2013 seront distribués dans la langue dans laquelle ils ont été reçus, sans traduction. La réunion se déroulant sans photocopies «paperless», aucun document de travail ne sera distribué au cours de la réunion. Les participants sont donc invités à télécharger ces documents à partir des sites indiqués ci-dessus et apporter leurs ordinateurs portables ou tablettes pour gérer la documentation de la réunion.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir confirmer votre participation le plus tôt possible de préférence avant le 01 octobre 2013. Veuillez également remplir le formulaire d'inscription ci-joint pour inscrire les participants de votre Administration/Organisation en fournissant les informations pertinentes à travers les adresses email suivantes: icaowacaf@icao.int et icaoesaf@icao.int. Dans l'attente de votre confirmation, c'est avec un grand plaisir que nous espérons travailler avec vous à la réunion RASG/2 pour l'amélioration de la sécurité de l'aviation dans la région.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional



Mam Sait Jallow
(Secrétaire du RASG-AFI)

Pièces jointes :

- A : Ordre du jour provisoire
- B : Bulletin d'information



sl

ANNEXE A-1

**DEUXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION
POUR LA REGION AFRIQUE- OCEAN INDIEN (RASG-AFI/2)**

(Dakar, Sénégal, 1-2 Novembre 2013)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- Point 1:** Examen et adoption de l'ordre du jour provisoire et programme de travail
- Point 2:** Election des Président et Vice-Présidents
- Point 3:** Examen des Conclusions et Décisions de la réunion RASG-AFI/01
- Point 4:** Examen et approbation des projets de Termes de Référence des Equipes d'appui de sécurité:
1. Equipe d'appui de Sécurité Problèmes Graves de Sécurité (PGS)
 2. Equipe d'appui de Sécurité Principes de la supervision de la sécurité (FSO)
 3. Principes de la supervision de la sécurité Enquête Accident (AI)
 4. Principes de la supervision de la sécurité Problèmes Emergents de Sécurité (ESI)
- Point 5:** Mise en œuvre du Plan Mondial de la Sécurité de l'Aviation(GASP)
1. GASP Objectifs et domaines de performance de sécurité
 2. Examen et adoption d'un Tableau de Bord Régional AFI
 3. Examen et adoption d'un mécanisme de suivi de la sécurité AFI
- Point 6:** Objectifs cibles de sécurité et activités RASG-AFI
1. Activités RASG-AFI
 2. Examens et adoption des indicateurs et paramètres d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs cibles de sécurité
- Point 7:** Examen et adoption des propositions de projets des Equipes d'appui de sécurité
- Point 8:** Evolution des exigences SSP/SMS OACI et ses effets sur la supervision de la sécurité

Point 9:

Briefing sur le Plan et Autres Initiatives de sécurité

1. Mise en œuvre des Plans d'Action spécifiques OACI
2. Coordination avec AFI-CIS, RSOOs and COSCAPs
3. Séminaires régionaux relatifs à la sécurité de pistes
4. Ateliers IOSA
5. Conclusions de la réunion ministérielle informelle (Montréal, 23 septembre 2013)

Point 10:

Coordination entre les Groupes Régionaux

1. RASGs
2. APIRG / RASG- AFI

Point 11:

Future Programme de Travail/Plan d'Action

Point 12:

Divers



**DEUXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION
POUR LA REGION AFRIQUE- OCEAN INDIEN (RASG-AFI/2)**

(Dakar, Sénégal, 1-2 Novembre 2013)

NOTE EXPLICATIVE

Point 1: Examen et adoption de l'ordre du jour provisoire et programme de travail.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour la réunion adoptera le projet d'ordre du jour et le projet de programme présentés par le Secretariat

Point 2: Election des Président et Vice-Présidents

Des changements étant intervenus depuis la dernière réunion, il sera demandé au RASG d'élire un Président et les deux Vice-Présidents

Point 3: Examen des Conclusions et Décisions de la réunion RASG-AFI/01

La réunion procèdera à l'examen des conclusions et des décisions issues de la première réunion du RASG-AFI

Point 4: Examen et approbation des projets de Termes de Référence des Equipes d'appui de sécurité:

Le Groupe procèdera à l'examen de la Structure du RASG-AFI et du rôle de divers corps en mettant l'accent sur le projet de Termes de Référence des quatre équipes de soutien de la sécurité établies par la réunion RASG-AFI/01, notamment ; les Problèmes Graves de Sécurité (SSC), les Fondamentaux de la Supervision de la Sécurité (FSO) et les Enquêtes Accident (AI), les Problèmes Emergeantes en Sécurité (ESI) établis lors de la première réunion RASG-AFI.

Point 5: Mise en œuvre du Plan Mondial de la Sécurité de l'Aviation(GASP)

Les activités du RASG doivent être alignées sur les objectifs du GASP, il est par conséquent essentiel que le Groupe soit d'avantage sensibilisé aux objectifs révisés du GASP et des atouts d'amélioration de performance de la sécurité afin de garantir la cohérence des activités spécifiques du RASG-AFI avec le cadre mondial.

Point 6: Objectifs cibles de sécurité et activités RASG-AFI

La réunion procèdera à l'examen des activités du RASG-AFI incluant tous les projets proposés dont le résultat contribueront à l'atteinte des objectifs cibles de la sécurité adoptés par la Conférence Ministérielle d'Abuja tenue en juillet 2012, entériné par le Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine tenue à Addis-Ababa en janvier 2013.

Le Groupe présentera un projet de matrice réalisé dans le but de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs cibles de la sécurité

Point 7: Examen et adoption des propositions de projets des Equipes d'appui de sécurité

Les différentes Equipes de Soutien de la Sécurité présenteront leurs propositions de projets respectifs au RASG-AFI pour suite à donner par le Comité de Pilotage et approbation par le Groupe. Les projets approuvés serviront éventuellement de base pour tous les efforts visant à traiter en priorité les questions identifiées par le Groupe en relation avec les équipes de Soutien établies.

Point 8: Evolution des exigences SSP/SMS OACI et ses effets sur la supervision de la sécurité

A ce point de l'ordre du jour, une introduction de l'Annexe 19 et du nouveau Manuel de la gestion de la sécurité Doc 9859 sera faite. Le corolaire sur les responsabilités CMA, résultant des nouvelles exigences de la gestion de la sécurité, sera discuté. La réunion recevra également des informations relatives aux exigences de l'Annexe 19 applicables à l'approche modulaire adoptée par l'OACI pour la mise en œuvre des activités CMA de l'USOAP.

Point 9: Briefing sur le Plan et Autres Initiatives de sécurité

La réunion passera en revue les résultats de la réunion informelle ministérielle à fin de faire le point sur la mise œuvre du Plan AFI, ses réalisations en matière d'amélioration de la sécurité de l'aviation en Afrique et ses perspectives de continuation au cours du prochain triennal. Les rapports relatifs à divers initiatives seront également présentés.

Point 10: Coordination entre les Groupes Régionaux

L'information sur la nécessité de la collaboration entre RASG-AFI et les RASG des autres régions OACI sera portée à l'attention du Groupe à fin de promouvoir l'harmonisation des activités de sécurité et le partage des meilleures pratiques. Dans le même esprit, l'accent sera mis sur la nécessité de la coordination entre RASG-AFI et APIRG pour l'amélioration effective de la sécurité tout en évitant une duplication d'efforts.

Point 11: Future Programme de Travail/Plan d'Action

Les résultats des travaux de RASG-AFI/2 détermineront les futurs plans d'actions et programmes de travail.

Point 12: Divers

La réunion examinera tout autre sujet dans les divers.

8

Organisation de l'Aviation Civile Internationale



DEUXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE- OCEAN INDIEN (RASG-AFI/2) (Dakar, Sénégal, 1-2 Novembre 2013)

BULLETIN D'INFORMATION

1. Lieu de la réunion

La réunion se tiendra dans la salle de conférence du bureau régional de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale à Dakar, Aéroport International de Dakar-Yoff au Sénégal du 14 au 18 octobre 2013.

Les coordonnées du bureau de la WACAF sont les suivantes :

- Téléphone : +221 33 869 24 24
Fax : +221 33 820 32 59
Site web : http://www.icao.int/wacaf/Pages/FR/default_FR.aspx
Courrier électronique : icaowacaf@icao.int

Point Focal de la réunion : Gaoussou KONATE
Tel: +221 33 869 24 02 / +221 77 155 92 51 ;
E-mail : gkonate@icao.int

2. Langue de Travail

Les travaux se dérouleront en anglais et en français.

3. Séance d'ouverture

La séance inaugurale du séminaire /atelier aura lieu le lundi 27 novembre 2013 à 9 heures à la salle de conférence de l'OACI ou se tiendront également toutes les autres séances.

4. Inscription

En plus de la fiche d'inscription envoyée par courrier électronique, l'inscription des participants aura lieu sur le site de la réunion le dimanche 13 octobre 2013 de 16h00 à 19h00.

5. Climat et habillement

La température minimale moyenne à Dakar en octobre est de 24,9°C avec un maximum de 30,9°C. La hauteur moyenne des précipitations est de 30,1 mm avec 4 jours de pluie en moyenne. Des habits légers sont généralement conseillés durant cette période.

6. Passeports et Visas

Il est à noter qu'à compter du 1er Juillet 2013, toutes les demandes de visas seront effectuées en ligne avant le voyage au Sénégal. Le site pour les demandes de visa en ligne est d'ores et déjà fonctionnel.

Pour remplir la demande en ligne et effectuer le paiement de son visa, le demandeur doit se rendre à l'adresse du site : <http://www.visasenegal.sn> . En cas de difficultés ou d'informations complémentaire, veuillez contacter à Dakar:

Tel: (+221) 33 889 89 30
 Ligne d'information: (+221) 78 149 96 96 (24/7)
 Email: contact@snedai.sn

Le demandeur de visa obtient les options pour être préinscrit soit en ligne ou soit au centre d'inscription le plus proche. En cas de succès, le demandeur recevra un document de confirmation de délivrance de visas " pré-enrôlement " avec un code à barres et toutes les informations pertinentes. Après un temps de traitement de 48 heures, le demandeur peut retirer le visa, que ce soit dans l'un des centres d'inscription ou à son arrivée à l'aéroport de Dakar muni du document "Pré-Visa".

Remarque: Pour éviter des difficultés à l'aéroport international Léopold Sédar Senghor de Dakar, il est fortement recommandé au demandeur d'obtenir un visa d'entrée, avant de se rendre, au centre d'inscription le plus proche.

A ce stade, 18 centres d'inscription sont créés dans les pays suivants:

- Afrique: Afrique du Sud, le Cameroun, la Gambie, la Mauritanie;
- Europe: Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Russie;
- Amérique: États-Unis (Washington, New York)
- Asie: Chine, Inde

Note: Pour les représentations diplomatiques non citées, le visa sera délivré à l'aéroport de Dakar après un pré-enrôlement nécessaire en ligne.

Aucun visa n'est exigé pour les ressortissants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

7. Santé

Les participants sont informés qu'un certificat de vaccination valable contre la fièvre jaune est obligatoire. Les participants doivent s'assurer qu'ils ont demandé une assurance maladie valable pour la couverture de tous les soins médicaux pendant leur séjour au Sénégal.

8. Services bancaires

Des banques situées non loin du Bureau Régional, sont ouvertes de 7h40 à 12h15 et de 13h40 à 15h45 du lundi au vendredi inclus. L'unité de base de la monnaie est le FCFA. Il existe des pièces de 5, 10, 25, 50, 100, 200, 250 et 500 FCFA. Des Billets sont émis en coupures de 500, 1000, 2000, 5000 et 10 000 FCFA. Le taux de change du FCFA est de 1 Euro (€) (monnaie européenne) pour 655.957 FCFA (environ 656 FCFA) et de 1 dollar des Etats Unis pour environ 500 FCFA .

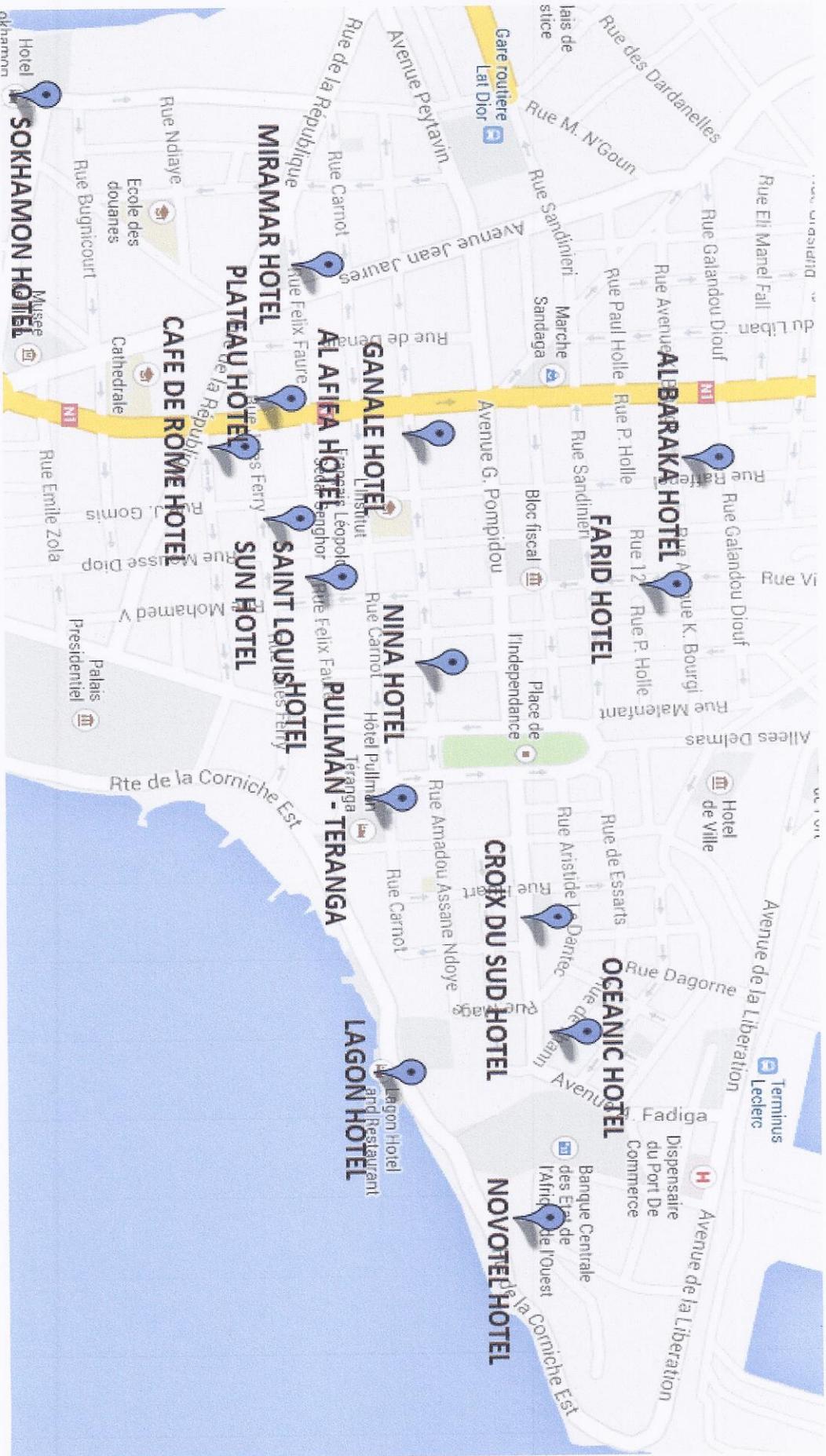
9. Hôtels

9.1 Les participants sont priés de faire leurs propres réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés figure à l'Annexe A et une carte du bureau régional WACAF figure à l'Annexe B. Lors de la réservation, les participants devront mentionner leur lettre d'invitation et indiquer qu'ils assistent à une réunion de l'OACI afin de bénéficier du tarif de l'ONU.

Zone Almadies-Ngor-Yoff (5 km autour du Bureau régional de l'OACD)



Zone DAKAR/PLATEAU (approximativement 15 Km – 30 mn du Bureau régional de l'OACI)



Appendice A

Name/Nom	Address/Adresse /	Fax / E-Mail	Single	Double
YOFF				
ONOMO HOTEL ****	Route de l'Aéroport – BP 16794 – Dakar/Yoff Tél. +221 33 869 06 10	Fax : 33 820 33 01 onomo.dakar@onomohotel.com http://www.onomohotel.com	53.200 Taxe incluses	54 200
YIRAGE***	Le Virage (Route de l'Aéroport LSS) Tél. +221 33 820 30 80	Fax : 33 820 95 94 viragehotel@gmail.com www.leviragehotel.com Petit-déjeuner (A la carte)	36 600	41 600 Suite : 61 600
OCEAN***	Route de l'Aéroport – Yoff : Tonghor Tél. +221 33 820 00 77	Fax : 33 820 27 37 hoteloccean@orange.sn Petit-déjeuner : 3 000 F	28 000	35 000
SARGAL**	Entre Le Virage et l'Aéroport LSS Tél. +221 33 869 75 96	Fax : 33 820 31 20 www.sargalhotel.com infos@sargalhotel.com Petit-déjeuner : 3 500 F	26 100 36 550	32 100 42 500
CITE de l'ERNAM	BP 8001 Route de l'Aéroport Léopold Sédar SENGHOR-Dakar/Yoff TEL : +221 33867 51 13/ +221 33820 92 99/	FAX : +221 33 820 71 04 IDEMoussaBarkireMou@asecna.org	10 000 ventilées 15 000climatisées	
NGOR				
N°GOR DIARAMA***	Route de l'Aéroport – N°Gor Tél. +221 33 820 27 24	ngordiarama@orange.sn www.ngordiarama.com Petit-déjeuner inclus	55 000 30 600	60 000 36 200
ARCHOTEL**	Virage sur la route de N°Gor Tél. +221 820 41 63	Fax : +221 33 280 42 07 archotel@orange.sn Petit-déjeuner : 4 000 F	35 600 40 600	41 200 46 200
LA BRAZZERADE**	Plage de N°Gor Tél. + 221 820 03 64	Fax : +221 820 06 83 www.brazzerade.com labrazzerade@orange.sn Petit-déjeuner : 3 500F	25 000 30 000 40 000	
LA MADRAGUE**	Plage de N°Gor près de l'USAID Tél. +221 33 820 02 23	Hotel.sbs@ansa-group.com www.Hotel-madrague.com		
ALMADIES				
KING FAHD PALACE*****	Pointe des Almadies – BP 8181/DAKAR-YOFF Tél. +221 33 869 69 49	Fax : 33 869 69 99 Resa.dakar@lemeridien.com Petit-déjeuner compris	86 000 (Vue Jardin) 102 000 (Vue mer)	100 000 116 000
ALMADIES ****	Pointe des almadies Tél: +221 33 869 54 54	Fax : Email : Petit déjeuner + taxe inclus	56 000	81.000
FLEURS DE LYS **	Route des Almadies Tél. +221 330869 86 87	Fax: +221 33 820 74 20 contact@hotelfleursdelys.dakar.com www.hotelfleursdelys.com Petit-déjeuner inclus	Standard: 60 000	Suite : 120 000
LA RESIDENCE**	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 820 15 35	Fax : 33 868 25 57 www.laresidence dakar.com info@laresidence dakar.com Petit déjeuner compris	55 000	55 000
AIRPORT HOTEL**	Tél. + 221 33 869 78 78 CASINO DU CAP-VERT	Fax : 33 820 27 44 saccvhotel@orange.sn Petit-déjeuner : 4 500 F	49 600	57 200

SENEGANNE***	Route de N°Gor (Croisement Almadies) + 221 33 820 12 33	Fax: Non fonctionnel www.seneganne.com seneganne@orange.sn	<i>Petit-déjeuner : 5 000 F</i>	45 000	50 000
AMBRE ***	Route de N°Gor (Croisement Almadies) Tél. +221 33 820 63 38	Fax : 33 820 63 38 info@ambre.sn www.ambre.sn	Petit-déjeuner : 3 000 F	42 600	45 600
LA DETENTE BLEUE***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 820 39 75	Fax : 33 820 38 49 ladetente@orange.sn ; <i>Petit-déjeuner compris</i> www.hotel-ladetente.com		39 500	47 000
AZUR**	Route de la Pointe des Almadies	Fax : 33 820 23 06 www.hotelazursenegal.com	<i>Petit-déjeuner inclus</i>	36 000	45 000
RESIDENCE MADAMEL***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 869 59 64	Fax: 33 869 42 45 contact@dalahotels.com www.residenceamadamel.com	<i>Petit-déjeuner compris</i>	35 600	51 200
LE LODGE***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 869 03 45	Fax : 33 869 03 50 hotellodge@orange.sn www.lodgealalmadies.com	<i>Petit-déjeuner : 4 500 F</i>	34 800 37 800 41 100	38 400 41 700
FANA***	Route de la Pointe des Almadies Tél. +221 33 820 06 06	Fax : 33 820 69 69 fanahotel@orange.sn www.sortiradakar.com/fiches/fana	<i>Petit-déjeuner : 3 500 F</i>	33 600 38 600	39 200 44 200
QUEST FOIRE					
GALLE YANGUE ***	14-20, Ouest Foire Tél. +221 865 15 45	Fax: Non fonctionnel Dnfy2000@yahoo.fr	Petit-déjeuner : 3 500 F	30 600	
CORNICHE/PLATEAU					
Radisson Blu ****	Route de la Corniche ouest BP 16868 Dakar Fann, ☎ +221 33 869 33 33	Fax : +221 33 869 33 66 info.dakar@radissonsas.com http://www.radissonblu.com/hotel-dakar	http://www.radissonblu.com	130.000	
TERROUBI****	Bd Martin Luther King Corniche-Ouest – Tél. 33 839 90 39	Fax: 33 839 90 45 reservation@terroubi.com		Vue jardin 100 000 Vue de mer 108 000	Vue jardin 107 000 Vue de mer 126 000

Teranga****	Place de l'Indépendance (Rue Carnot x Colbert) B.P. 3380 ☎ 33 849 49 94	Fax : 33 823 50 01 dakar.reservation@accor.com/teranga@ms.arc.sn <i>navette aéroport-hotel-aéroport gratuite</i> Petit déjeuner : 6.500	Vue/ville 76 500 Vue/mer 93.000	94.000
NOVOTEL ****	Avenue Abdoulaye Fadiga BP 2073 ☎ 33 849 49 94 / 33 849 61 61	Fax: (+221) 33 823 89 29 dakar.reservation@accor.com <i>navette aéroport-hotel-aéroport gratuite</i> Petit-déjeuner + Taxe inclus	71.850	81.850
Lagon 2****	Route de la Corniche-Est ☎ 33 889 25 25 - 33 82360 31	33 823.77.27 Petit-déjeuner + taxe inclus lagon1@sentoo.sn	72.500	82.000
Savana****	Pointe Bernard Petite Corniche BP 6096 Dakar ☎ 33 849 42 42	33 849 42 43/ 33 823 85 86 hotel@savanna.sn Petit-déjeuner + taxe inclus Fax: 33 823 63 84 Hotel.resa@anfa-group.com Petit déjeuner : à la carte	65.600	70.200
Café de Rome****	30, Bd de la République Tél. 33 849 02 00	Fax: 33 823 63 84 Hotel.resa@anfa-group.com Petit déjeuner : à la carte	59.000	73.000
La Croix du Sud***	20, Avenue du Roi Hassane II (Ex Avenue Albert Sarraut) ☎ 33 889 78 78	croixsud@orange.sn Petit-déjeuner +taxe inclus	51 000	62 000
Sohkamon****	Boulevard Roosevelt x Nelson Mandela Dakar ☎ 33 889 71 00	33 823 59 89 hotelsokhamon@sentoo.sn Petit-déjeuner : 5 500 CFA	44 200 64 000	48 700 68 500
Faidherbe***	Avenue Faidherbe x Raffenel B.P. 3197 Dakar ☎ 33 889 17 50 - 33 889 17 40	faidherbe@orange.sn Climatisé+TV Petit-déjeuner +taxe inclus	42 800	55.000
Farid***	51, Rue VINCENS B.P. 1514 ☎ 33 821 61 27	33 821 08 94 PD : 4 000	40.500	44.900
Al Afifa***	46 Rue Jules FERRY B.P. 3474 ☎ 33 889.90.90	33 823 88 39 gmbafifa@orange.sn Petit déjeuner 3 600	38 350	42 050
Ganale ***	38, Rue Amadou A. NDOYE ☎ 33 889 44 44 / 33 822 34 30	ganale@sentoo.sn Petit-déjeuner +taxe inclus	40.200	51.400
Nina***	Rue du Dr. Theze X Rue A.a. Ndoye ☎ 33 889 01 20 - 33 889 01 81	hotelnina@sentoo.sn Petit-déjeuner +taxe inclus	38.000	50.000

Miramar***	25-27, Rue Félix FAURE ☎ 33 823 20 97 (near/près UNESCO)	33 823 35 05	<u>Petit déjeuner: 2 500 CFA</u>	29 400	35.800
Plateau**	62, Rue Jules FERRY B.P. 2906 ☎ 33 823 44 20 33 823 15 26 33 823 47 80	33 822 50 24	<u>Petit-déjeuner: 3 000 CFA</u>	26.000	30.000
Al Baraka***	35, Rue El Hadj A. K. Bourgi, B.P. 578 ☎ 33 822 55 32	33 821 75 41	<u>Petit-déjeuner: 3 500 F</u>	25.600	31.200
Océanic**	Rue de Thann (Marché Kermel) ☎ 33 822 20 44 - 33 822 17 18	33 821 52 28	<u>Petit-déjeuner: 2 500 CFA</u>	21.600	25.800
Saint Louis Sun**	68, Rue Félix FAURE ☎ 33 822 25 70	33 822 46 51	<u>Petit-déjeuner: 2 500 CFA</u>	21 700	27.650

* Tarifs spéciaux pour les Nations Unies. (Les délégués doivent préciser qu'ils participent à une réunion de l'IOACI).

** La réservation peut être faite par fax ou e-mail et indiquer les taux des Nations Unies

Hôtel *** peut assurer le transport de et vers l'aéroport à leurs frais (délégués doivent préciser s'ils ont besoin de transport).



International Civil Aviation Organization

RASG-AFI/2

**DEUXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION
POUR LA REGION AFRIQUE- OCEAN INDIEN (RASG-AFI/2)**

(Dakar, Sénégal, 1-2 Novembre 2013)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

✓ Veiller remplir et renvoyer le formulaire dans le même format (Ms Word) ✓ Insérer des informations dans les cases grises vides ✓ Cliquez dans les cases pour faire le choix approprié	
1. Nom de famille	Cliquer pour sélectionner
2. Prénom	
3. Titre/Fonction	
4. Etat/Organisation	
5. Adresse	
6. Téléphone	
7. Fax	
8. Courriel	
9. Hôtel	
